

Cycle de conférences

sur les

MIGRATIONS INTERNATIONALES

MARDI 5 AVRIL 2016 → 12h00

Pavillon G.-H.- Kruger, salle 2320

La frontière-réseau : penser l'articulation mobilité et immobilité dans les contrôles aux frontières

Une conférence d'**Andrea REA**

Université Libre de Bruxelles, Groupe de recherche sur les
Relations Ethniques, les Migrations et l'Égalité

La communication entend présenter les principales approches conceptuelles contemporaines de la notion de frontière. Elle propose une approche alternative des processus de frontièrification en se concentrant davantage sur la relation entre frontière et mobilité plutôt qu'entre frontière et territoire, relation dominante dans la littérature. La frontière est définie comme frontière-réseau. Cette dernière est composée d'unités d'espace-temps (aéroport, port maritime, l'espace public, etc.) où des humains (bureaucrates dans les consulats, gardes-frontières, agents de liaison, policiers, voyageurs, etc.) et des non-humains (bases de données, des lois, des procédures) interagissent aux fins de trier, catégoriser et filtrer les voyageurs. Ces pratiques sont l'expression de la souveraineté étatique. Toute personne en mobilité est soumise à la surveillance, mais certains sont placés sous contrôle. À partir de cette approche, la communication analyse les politiques de mobilité de l'Union européenne examinant le risque migratoire des ressortissants des États tiers. Une analyse spécifique de la surveillance et du contrôle dans des aéroports européens est également proposée. Basée sur le concept de frontière-réseau, l'analyse de la politique européenne de la mobilité accorde une attention particulière aux dispositifs de sécurité qui tendent d'une part, à accélérer la mobilité des voyageurs légitimes, et d'autre part à filtrer et à bloquer/produire les indésirables, les personnes soupçonnées de contourner les lois de l'immigration.



**HAUTES ÉTUDES
INTERNATIONALES**

ciéq

Centre
interuniversitaire
d'études québécoises

Organisée en collaboration avec

La Faculté de foresterie, géographie et géomatique,
la Faculté des sciences sociales,
le Département de sociologie
et le Département de géographie



**UNIVERSITÉ
LAVAL**